Claude Vermorel
Le 30 octobre 2026.
Lien internet http://www.vermorelavocat.fr/

QUE DEVIENT LA DIGNITE ET LE DROIT AU RESPECT

Il est constant de relever que nous vivons une époque inquiétante où nos principes de fraternité s'étiolent et où toutes les organisations sociales se déshumanisent.

De plus en plus souvent les institutions oublient l'humain, soit en raison des moyens et de la rentabilité, soit pire encore en raison de l'indifférence envers les plus vulnérables.

On peut sans risque postuler qu'une équation se pose quand l'institution oublie l'humain, et qu'elle soigne en négligeant la dignité et l'altérité de l'autre.

Ce constat est établi dans les institutions médicales mais aussi dans toutes les sphères organisées de la société quel que soit le niveau et la matière.

Et pour ce qui est du médical, de l'enfance, et des services aux personnes âgées, c'est « le pompon ».

Peut-on encore parler de dignité lorsque l'on ne choisit plus l'heure à laquelle on se lève, le moment où l'on mange, la façon dont on se déplace, ni même parfois les gestes les plus intimes de son quotidien ?

Qui n'a pas un proche victime silencieuse de ce système et qui s'est tu, se culpabilisant d'être à la charge de la société.

Perdre progressivement la maîtrise de sa propre vie à l'hôpital, en maison de retraite ou dans tout autre établissement de soins, constitue une autre forme de souffrance qui se cumule avec la maladie ou la vieillesse.

C'est parfois une sordide et insoutenable réalité.

Dans ces établissements vous n'y allez pas par plaisir, vous êtes fragilisé par la maladie et contraint par la dépendance.

Mais pourquoi faudrait-il que l'institution abolisse la liberté de la personne comme si le fait d'avoir besoin d'aide autorisait les autres à décider pour vous de tout dans une logique totalitaire.

Devenir patient ne doit pas signifier renoncer à être un être humain à part entière et non un simple numéro sur un bracelet en plastique

La vulnérabilité ne doit pas non plus taire le droit de son libre arbitre, le droit de dire non, le droit de choisir, de comprendre et d'être respecté.

Le cas échéant la dépendance devient une véritable dépossession qui accélère le naufrage.

Que l’on soit enfant, adulte ou vieillard, la fragilité n’est pas une autorisation de décider injustement à la place de l’autre.

Pourtant on constate que dans les structures médicales ou autres, qu’au nom de l’organisation, de la sécurité, des protocoles et du manque de temps, les contraintes abusivement autoritaires peuvent devenir la règle.

On finit parfois par demander à l’être humain de s’adapter à l’institution, alors qu’au nom du principe institutionnel de fraternité, c’est l’institution qui devrait s’organiser autour de ses besoins fondamentaux.

Où est le respect lorsque l’on ne prend plus le temps d’expliquer ? Où est la bienveillance lorsque l’on confond obéissance et consentement ? Où est la liberté lorsque les gestes les plus ordinaires deviennent des faveurs accordées plutôt que des choix et des droits reconnus ?

Car un système peut fonctionner tout en blessant et laisser un sentiment profond d'humiliation, de solitude ou d'effacement.

On nomme cela la violence qui ne laisse aucune trace visible, c’est une parole ignorée, une intimité négligée, un refus qui n'est pas entendu, un choix qui n'est même pas proposé.

Ce qui est déconcertant c’est que cette violence n'est pas toujours intentionnelle elle est parfois systémique.

La dignité ne se mesure pas et ne se mérite pas par la docilité.

C'est pourquoi le droit nous permet de participer aux décisions qui nous concernent, d'être informé, de respecter notre intimité, mais aussi le droit de conserver autant que possible nos habitudes et nos choix.

C’est une exigence fondamentale.

En matière médicale la loi du 4 mars 2002 abonde en ce sens et nous donne un espace de liberté et de droit parfois ignoré ou sous utilisé.

Ne laissons pas aux institutions exiger que chacun se conforme arbitrairement à leur fonctionnement car chaque personne peut revendiquer de posséder une singularité qui mérite d'être préservée.

Ne permettons pas que l'efficacité se construise au détriment de l'humanité et de la liberté sous prétexte que les établissements sont soumis à des contraintes.

N’ayez pas peur, rebellez vous, faite face pour votre proche, pour vous même afin que ceux censés vous aider ne vous privent pas de vos droits et de votre dignité.

Ne pas se rebeller c’est finir par subir.